

des pourparlers bilatéraux, ainsi que la Chambre le sait sans doute, avec l'ambassadeur soviétique à Washington et, durant la conférence de Berlin, avec M. Molotov, en vue d'arrêter des dispositions satisfaisantes, d'où pourront sortir des progrès nouveaux et d'ordre plus général.

Ces pourparlers ont maintenant progressé au point que, le 19 mars, le gouvernement des États-Unis a présenté un mémoire au gouvernement soviétique dans lequel il exposait son avis sur la façon dont la proposition du président Eisenhower pourrait être le plus efficacement mise en œuvre. Bien que ce mémoire,—découlant des pourparlers bilatéraux,—n'émanât que du seul gouvernement des États-Unis, le gouvernement du Canada a été consulté d'avance quant à sa teneur.

Après plusieurs journées d'entretiens, nous pouvions nous déclarer d'accord, d'une façon générale, sur ces propositions qui ont été étudiées, avec beaucoup de soin. Nous avons rencontré, au cours de cette étude, bon nombre de questions difficiles, par exemple celle de savoir si l'organisme international proposé par le président devrait avoir lui-même en sa possession l'uranium ou les matières fissibles que lui fourniraient les nations participantes; et, dans le cas de l'affirmative, à quel endroit? L'autre solution serait que l'institution ne possède que peu, ou même aucune de ces matières, mais qu'elle soit en mesure d'en prélever sur les stocks des pays participants, à concurrence des quantités garanties par ceux-ci.

Un autre problème à résoudre est celui de savoir si l'organisme international proposé devrait construire, posséder et exploiter des réacteurs atomiques ou s'il devrait limiter son activité à l'adoption des mesures nécessaires à la fourniture du matériel et de l'assistance technique requis par les pays désireux d'entreprendre le programme de mise en valeur de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

Une autre question importante concerne l'organisme international même qu'on projette d'établir. Devrait-il se rattacher aux Nations Unies? De quelle manière le financer? Quels principes régiraient la représentation qui le formerait?

Les députés constateront que j'ai présenté mes observations sur ces sujets sous forme de questions sans réponse. Nous cherchons ces réponses en consultation avec nos amis.

Mais, étant donné que l'expérience des années nous a démontré qu'une grande partie des discussions internationales à propos de l'énergie atomique a été gâtée par la propagande et contrecarrée par les craintes d'ordre politique, étant donné l'expérience acquise,

dis-je, il est sage, à mon avis, aux premiers stades du moins, que ces discussions soient secrètes et confidentielles.

Et c'est ce qui est arrivé. En temps utile, si ces discussions bilatérales dont nous parlons se révèlent fructueuses, leurs cadres pourront alors s'élargir de manière à inclure d'autres pays largement intéressés. Je crois, cependant, que c'est à ce stade, dans les discussions secrètes que réside le meilleur espoir de voir les entretiens servir à des négociations sérieuses plutôt qu'à la propagande.

Mais, plus nous étudions cette question de l'énergie atomique et de ses utilisations, sans réglementation, à des fins de destruction, plus nos ententes deviennent, évidemment, importantes et plus devient également importante la nécessité de ces ententes pour la défense collective, pour la collaboration en vue de la paix au sein du monde libre.

La sécurité que nous cherchons à obtenir dans ce domaine repose évidemment sur l'intervention internationale, l'intervention collective internationale sur le front le plus vaste possible. M. Dulles, secrétaire d'État, l'a fort bien précisé lui-même, dans des paroles très impressionnantes, publiées dans un article qui a paru, la semaine dernière, dans *Foreign Affairs* sous sa signature. Il a écrit:

La pierre angulaire de la sécurité des pays libres doit résider dans un système collectif de défense. Séparés, ces pays ne peuvent, c'est clair, assurer leur sécurité. Aucun pays ne peut, à lui seul, établir une puissance défensive ayant l'ampleur et la souplesse voulues. S'ils cherchaient à le faire, ces pays deviendraient des états-garnison et aucun ne s'assurerait la sécurité.

Il a ensuite poursuivi en ces termes:

Il en est ainsi pour les États-Unis. Sans la collaboration de nos alliés, nous ne serions même pas en mesure de faire subir des représailles massives aux industries de guerre d'un pays agresseur. Cela exige des installations internationales, sans lesquelles notre puissance d'attaque aérienne perdrait une bonne part de son pouvoir préventif. Grâce à ces installations, la puissance stratégique aérienne devient, comme l'a dit sir Winston Churchill "le suprême préventif". Il...

C'est-à-dire sir Winston Churchill.

leur attribue la sécurité dont a joui l'Europe ces dernières années. Mais une telle puissance, même si elle représente actuellement l'élément dominant, peut ne pas garder toujours la même importance. De plus, les représailles atomiques et thermonucléaires massives ne constituent pas le genre de puissance que l'on peut évoquer avec le plus d'utilité en toutes circonstances.

Et il termine cette partie de son article par la réflexion suivante:

La sécurité du monde libre repose donc sur les progrès de la sécurité collective et sur la puissance de la communauté plutôt que sur les possibilités purement nationales...

La Chambre conviendra, j'en suis sûr, que ces paroles sont vraiment très sages. Or, la base la plus large sur laquelle puisse reposer